

AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE ET AU LIECHTENSTEIN

Programme Hubert Curien (PHC) Germaine de Staël (France - Suisse)

Le programme Germaine de Staël vise à développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre laboratoires des deux pays, en favorisant les nouvelles coopérations et la participation de jeunes chercheurs et doctorants. Il offre un soutien financier pour le déplacement de chercheurs et jeunes chercheurs, favorisant les échanges et les collaborations franco-suisse.

Créé en 2003, plus d'une centaine de projets de recherches franco-suisse ont bénéficié de ce programme qui concerne tous les domaines scientifiques.

Objectifs du programme

Développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre laboratoires français et suisses
Soutenir les nouvelles coopérations franco-suisse
Encourager la participation de jeunes chercheurs et doctorants

Déposer un projet

Les projets doivent être co-déposés par chacune des deux équipes, respectivement dans son pays d'origine.

En France le programme est géré par Campus France. Les Français doivent remplir leur dossier en ligne sur le site de l'[Agence Campus France](#). L'Ambassade de France en Suisse est co-responsable du suivi et de l'évaluation en fin de projet.

En Suisse le programme est géré par l'Académie suisse des sciences techniques (SATW). Les Suisses doivent déposer leur projet via le site de la [SATW](#).

Toutes les modalités (formulaire de dépôt, éligibilité, fonctionnement, évaluation, et calendrier) de l'appel à projets sont précisées sur les sites de Campus France et de l'Académie des sciences et techniques.

+ [Lien vers le site de la SATW](#) sur lequel les équipes suisses doivent postuler.

Calendrier

Février 2021	:	Ouverture	des	candidatures
1er juin 2021	:	Date limite de co-dépôt	des	dossiers de candidature
Décembre 2021	:	Diffusion	des	résultats
Janvier 2022 : Début des projets				

IMPORTANT : Seuls les dossiers de candidature co-déposés côté suisse et côté français seront déclarés recevables et examinés par la commission. Les chercheurs français doivent donc s'assurer que leurs partenaires suisses ont également fait la démarche.

Contacts

F r a n c e
R e n a u d

L a l l e m e n t

Conseiller adjoint de coopération et d'action culturelle
Ambassade de France en Suisse
Schosshaldenstrasse 46 - 3006 Bern
renaud.lallement@diplomatie.gouv.fr
Tel. +41 31 359 21 41

S u i s s e
Edith Schnapper
Chargée de programme Promotion de la relève
Académie Suisse des Sciences Techniques
St. Annagasse 18 - 8001 Zürich
edith.schnapper@satw.ch
+ 4 1 4 4 2 2 6 5 0 2 6
<http://www.satw.ch/en/foerderung/germaine-de-stael>

Documents et projets sélectionnés

En fin de projet, le document « Rapport final » est à remplir en utilisant le format demandé et disponible ci-dessous.

+ [Modèle Rapport final \(en fin de projet\)](#)

+ [Tous les projets sélectionnés précédemment sont accessibles ici](#)

À propos

Les partenariats Hubert Curien (PHC) s'inscrivent dans le cadre de la politique de soutien aux échanges scientifiques et technologiques internationaux du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et sont mis en œuvre avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ils sont développés dans toutes les zones du monde : Afrique du Nord, Afrique sub-saharienne, Moyen Orient, Amériques, Asie, Europe et Océanie.



G e r m a i n e d e S t a ë l
Connue sous le nom de Madame de Staël, est une romancière et philosophe genevoise et française née le 22 avril 1766 à Paris. Fille du banquier genevois Necker, ministre des finances de Louis XVI. Sa réputation littéraire et intellectuelle s'affirme grâce à trois essais philosophiques que sont les Lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques Rousseau (1788), De l'influence des passions sur le bonheur de l'individu et des nations (1796) et De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales (1800).

Favorable à la Révolution française et aux idéaux de 1789, elle adopte une position critique dès 1791 qui l'oblige à se réfugier auprès de son père en Suisse à plusieurs reprises. Interdite de séjour sur le sol français par Napoléon Bonaparte qui la considère comme un obstacle à sa politique, elle s'installe en Suisse dans le château familial de Coppet, où elle tient le Groupe de Coppet, un salon en faveur du féminisme et de l'abolition de l'esclavage.



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN SUISSE ET
AU LIECHTENSTEIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 février 2021
1 juin 2021